

# 7000/26 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2025/2026

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 24 mars 2026

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 24 mars 2026

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision d'exécution du Conseil relative à la prorogation du mandat du président de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)

E 20483



**Ce document est disponible auprès du  
secrétariat de la commission des Affaires  
européennes.**